

Conseil municipal du lundi 11 avril 2011

Le lundi onze avril deux mille onze, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans son lieu habituel sous la présidence de M. Bertrand ASTRIC, Maire.

Tous les membres du conseil étaient présents.

Mme Isabelle CHATAIGNER a été élue secrétaire de séance

La séance est ouverte à 20h00.

Les comptes rendus de la séance du 7 mars 2011 et du 21 mars 2011 n'appellent pas d'observations particulières quant à leur contenu, juste une remarque de Mme Cécile AUCANT qui précise que la séance du conseil municipal du 21 mars a débuté à 19h et non à 20h comme indiqué dans le compte-rendu.

Ouverture d'un budget annexe : lotissement du Stade

Le Maire expose que dans le cadre de l'opération « lotissement du Stade », et compte tenu de la réglementation en vigueur il y a lieu de créer un budget annexe.

Ce budget a pour objet de reprendre l'ensemble des opérations comptables liées à cette opération.

Le Maire précise que la vente des parcelles sera assujettie à la TVA.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité** décide :

- l'ouverture d'un budget annexe lotissement
- l'assujettissement de la vente des terrains à la TVA
- d'opter, d'un point de vue comptable, pour l'inventaire intermittent

CAUE : convention de mission d'accompagnement du maître d'ouvrage

Le Maire expose que dans le cadre de l'aménagement des terrains situés le long de la rue de l'Eglise et du chemin de la pâture il a sollicité l'aide du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Doubs. Il donne lecture de la convention de mission d'accompagnement du maître d'ouvrage et propose d'adhérer au CAUE.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré le conseil municipal, accepte **à l'unanimité** et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

Fixation du prix du m³ d'eau et du prix du m³ d'assainissement pour le premier semestre de l'année 2011 :

Le Maire rappelle les actions réalisées ces derniers mois en ce qui concerne la distribution d'eau. Un travail important a été réalisé en terme de recherche de fuites. A ce propos, il informe que la ville de Besançon propose un partenariat pour gérer les ressources communales en eau. Ces prestations se font à la demande. Plusieurs services sont proposés : astreintes, aide technique à la recherche de fuites, formation des agents.

A ce jour, les secteurs avec un rendement performant sont : Papeteries, quartier du Maroc, Bosquet, Nela, route de Vorges.

Le secteur du village bas (PMPC- route de Quingey) a un rendement faible de 30 % (fuites localisées).

La mise en place des compteurs à relève radio va permettre une amélioration du système (en temps, et saisies des index). La relève des compteurs se fera beaucoup plus rapidement (quelques heures de relève au lieu de quelques jours auparavant) et les deux facturations établies semestriellement le seront sur la base d'un relevé réel. De plus, ces compteurs « intelligents » permettent de détecter les fuites chez les particuliers et de faire un historique de leur consommation. La commune peut informer rapidement les habitants d'une consommation inhabituelle.

En ce qui concerne l'assainissement et le raccordement de la commune de Boussières au SIAG, le dossier est en très bonne voie. Le cabinet d'études Berest a très bien avancé sur ce projet. L'investissement est de 1,4 millions d'euros HT à financer sur 20 ou 25 ans. Le coût sera répercuté sur le prix de l'assainissement. L'appel d'offres sera lancé dans les prochaines semaines. Une réunion publique sera programmée pour donner une information claire et complète aux habitants.

Le Maire rappelle les tarifs appliqués pour l'année 2010 :

- prix du m3 d'eau : 1,35 €
- prix du m3 d'assainissement : 1,15 €
- prix de la location du compteur : 5,00 € / semestre

Le Maire propose, pour le 1^{er} semestre de l'année 2011, d'appliquer les tarifs suivants :

- prix du m3 d'eau : 1,35 €
- prix du m3 d'assainissement : 1,15 €
- prix de la location du compteur : 5,00 € / semestre

Il précise qu'en fonction de l'évolution des travaux du marché « raccordement des eaux usées au SIAG » le prix du m3 d'assainissement sera réévalué au deuxième semestre 2011.

Conformément à la réglementation le taux de la redevance pollution pour la consommation d'eau est fixé à 0,210 € par m3 d'eau et le taux de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte est fixé à 0,150 € par m3 d'assainissement. Ces sommes seront reversées à l'Agence de l'Eau.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte par :

- **1 voix contre**
- **1 abstention**
- **12 voix pour**

Taux d'imposition 2011 : vote des trois taxes

Conformément au débat d'orientation budgétaire, le Maire propose d'appliquer, pour l'année 2011, un coefficient de variation égal à **1,018125** pour les trois taxes locales.

Les taux évoluent ainsi comme suit :

- Taxe d'habitation : 7,28 à 7,41 pour 2011**
- Taxe foncière bâtie : 14,76 à 15,03 pour 2011**
- Taxe foncière non bâtie : 10,92 à 11,12 pour 2011**

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré le conseil municipal, accepte, à **l'unanimité**.

Comptes administratifs 2010 et Budgets Primitifs 2011

Le Maire, avant de présenter ses propositions budgétaires, informe le conseil municipal que celles-ci sont conformes au débat d'orientation de la séance du 24 février 2011.

Il précise qu'il sera nécessaire d'augmenter le prix du m3 d'assainissement au 2^{ème} semestre 2011 en fonction du résultat de l'appel d'offres du marché « raccordement des eaux usées au SIAG ». Concernant le taux des impôts locaux, ils ont été ajustés sur le taux d'inflation de l'année 2010.

Budget d'Adduction d'Eau Potable (AEP)

Présentation et vote du compte administratif 2010

Le Maire présente le compte administratif du budget AEP.

Section d'exploitation.

Dépenses

Charges à caractère général	65 256,34 €
Charges de personnel	10 000,00 €
Charges financières	1 754,79 €
Charges exceptionnelles	1 509,54 €
Autres charges de gestion	3 128,00 €
Atténuation de charges	8 269,94 €
Opération d'ordre entre section	34 758,00 €
Total des dépenses	124 676,61 €

Recettes

Produits de gestion courante	77 389,88 €
Produits exceptionnels	1,24 €
Opérations d'ordre entre section	2 874 €
Total des recettes	80 265,12 €
Excédent antérieur reporté	130 369,74 €
Total recettes	210 634,86 €

Excédent de clôture d'exploitation de **+ 85 958,25 €**

Section d'investissement.

Dépenses

Opération d'ordre entre sections	2 874,00 €
Emprunts et dettes assimilées	1 808,52 €
Opérations	2 500,00 €
Immobilisations corporelles	9 828,73 €
Total dépenses	17 011,25 €

Recettes

Apports, Dotations et Réserves	9 311,76 €
Amortissement des immobilisations	34 758,00 €
Total des recettes	44 069,76 €
Excédent antérieur reporté	10 591,85 €
Total recettes	54 661,61 €

Excédent de clôture d'investissement de **+ 37 650,36 €**

Résultat d'exécution : excédent de	+ 123 608,61 €
---	-----------------------

Vote du compte administratif du budget AEP 2010

Le Maire répond à une série de questions ayant pour but de préciser certains détails dans les différents comptes présentés.

Les questions terminées le Maire se retire. Roland Demesmay est élu président de séance. Il présente l'attestation des résultats établis par le trésorier qui confirme les comptes de résultat et fait procéder au vote.

Après délibération le conseil municipal, hors de la présence du maire, adopte à l'unanimité le compte administratif 2010 du budget eau.

Approbation du compte de gestion 2010 : Budget AEP

Le conseil municipal, après s'être assuré que le receveur municipal a repris dans ses écritures le montant des soldes au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, déclare que le compte de gestion 2010 dressé par le receveur municipal, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et l'accepte à l'unanimité.

Affectation des résultats

Le conseil municipal après avoir entendu ce jour le compte administratif 2010, constate qu'il présente un excédent d'exploitation de 85 958,25 € et un excédent d'investissement de 37 650,36 € soit un résultat global d'exercice positif de 123 608,61 €.

Le Maire propose d'affecter 85 958,25 € au compte R002 (recette d'exploitation) et 37 650,36 € au compte R001 (recette d'investissement) du BP 2011.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Présentation et vote du Budget Primitif AEP 2011

Section d'exploitation. Vue d'ensemble.

Dépenses

Charges à caractère général	53 500,00 €
Charges de personnel	17 300,00 €
Autre charge de gestion courante	5 500,00 €
Charges financières	2 700,00 €
Charges exceptionnelles	2 500,00 €
Dotations aux amortissements	24 150,00 €
Atténuation de produits	20 000,00 €
Dépenses imprévues	5 000,00 €
Virement section investissement	42 233,00 €
Total de la section	172 883,00 €

Recettes

Produits de gestion courante	83 805,00 €
Produits exceptionnels	50,75 €
Amortissement de subventions	3 069,00 €
Total recettes exercice	86 924,75 €
Excédents antérieurs reportés	85 958,25 €
Total de la section	172 883,00 €

Section d'investissement. Vue d'ensemble

Dépenses

Emprunts et dettes assimilées	1 900,00 €
Immobilisations incorporelles	5 000,00 €
Immobilisations en cours	150 000,00 €
Immobilisations corporelles	17 700,00 €
Dépenses imprévues	8 764,00 €
Opérations d'ordre entre sections	3 069,00 €
Total dépenses	186 433,00 €

Recettes

Dotations et Réserves	2 399,64 €
Emprunt d'équilibre	80 000,00 €
Amortissement des immobilisations	24 150,00 €

Virement de la section d'exploitation	42 233,00 €
Affectation N-1	37 650,36 €
Total de la section	186 433,00 €

Balance du budget Primitif AEP 2011

Total Dépenses	359 316 €
Total Recettes	359 316 €

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le Budget Primitif AEP 2011.

Budget Assainissement

Présentation et vote du compte administratif 2010

Le Maire présente le compte administratif du budget Assainissement.

Section d'exploitation.

Dépenses

Charges à caractère général	7 855,01 €
Charges de personnel	5 000,00 €
Atténuations de produits	5 343,65 €
Charges financières	3 957,28 €
Charges exceptionnelles	143,58 €
Autres charges de gestion courante	1 000,00 €
Opérations d'ordre	19 604,00 €
Total de la section	42 903,52 €

Recettes

Produits de gestion courante	56 898,59 €
Subvention d'exploitation	2 787,36 €
Amortissement subventions	5 178,00 €
Total recettes	64 863,95 €
Excédent antérieur reporté	11 158,97 €
Total de la section	76 022,92 €

Excédent de clôture d'exploitation de : + 33 119,40 €

Section d'investissement.

Dépenses

Emprunt et dettes assimilées	7 439,91 €
Total des opérations d'équipement	21 305,35 €
Amortissement de subventions	6 756,72 €
Total de la section	35 501,98 €

Recettes

Subventions d'investissement	-
Dotation	6 960,03 €
Amortissement des immobilisations	21 182,72 €
Total recettes	28 142,75 €
Excédent antérieur reporté	42 387,64 €
Total de la section	70 530,39 €

Excédent de clôture d'investissement de : + 35 028,41 €

Résultat d'exécution : excédent de clôture de	+ 68 147,81 €
--	----------------------

Approbation du compte de gestion 2010 : Budget Assainissement

Le conseil municipal, après s'être assuré que le receveur municipal a repris dans ses écritures le montant des soldes au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, déclare que le compte de gestion 2010 dressé par le receveur municipal, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et l'accepte à l'unanimité.

Vote du Compte Administratif 2010 du budget Assainissement

Il répond à une série de questions ayant pour but de préciser certains détails dans les différents comptes présentés.

Les questions terminées le Maire se retire. Roland Demesmay est élu président de séance. Il présente l'attestation des résultats établis par le trésorier qui confirme les comptes de résultat et fait procéder au vote.

Après délibération, le conseil municipal, hors présence du maire, adopte à l'unanimité le compte administratif 2010 du budget assainissement.

Affectation des résultats

Le conseil municipal après avoir entendu ce jour le compte administratif 2010, constate qu'il présente un excédent d'exploitation de 33 119,40 € et un excédent d'investissement de 35 028,41 € soit un résultat global d'exercice positif de 68 147,81 €.

Le Maire propose d'affecter 33 119,40 € au compte R002 (recette d'exploitation) et 35 028,41 € au compte R001 (recette d'investissement) du BP 2011.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Présentation et vote du Budget Primitif Assainissement 2011

Section d'exploitation. Vue d'ensemble

Dépenses

Dépenses imprévues	3 185,00 €
Charges à caractère général	15 550,00 €
Charges de personnel	5 000,00 €
Autres charges de gestion courante	1 500,00 €
Charges financières	3 664,00 €
Charges exceptionnelles	1 600,00 €
Dotations aux amortissements	19 604,00 €
Atténuation de charges	13 000,00 €
Virement à la section d'invest.	37 294,00 €
Total de la section	100 397,00 €

Recettes

Produits de gestion courante	58 000,00 €
Subventions d'exploitation	4 000,00 €
Produits exceptionnels	100,60 €
Amort. subventions	5 177,00 €
Total recettes	67 277,60 €
Excédents antérieurs reportés	33 119,40 €
Total de la section	100 397,00 €

Section d'investissement .Vue d'ensemble.

Dépenses

Dépenses imprévues	3 950,00 €
Emprunts et dettes assimilés	7 800,00 €
Immobilisations incorporelles (chap. 20)	5 000,00 €
Amort. subventions	5 177,00 €
Opérations patrimoniales (041)	5 598,00 €
Opérations	70 000,00 €
Total de la section	97 525,00 €

Recettes

Amortissement des immobilisations	19 604,00 €
Opérations patrimoniales	5 598,59 €
Virement section d'invest.	37 294,00 €
Total recettes	62 496,59 €
Excédent antérieur reporté	35 028,41 €
Total de la section	97 525,00 €

Intitulé des opérations du BP 2011	n°	Dépenses 2011	Recettes 2011
Raccordement eaux usées au SIAG	14	2315 : 70 000 €	<i>Demande en cours</i>
Total		70 000 €	

Balance du budget Primitif Assainissement 2011

Dépenses	197 922
Recettes	197 922

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le Budget Primitif assainissement 2011.

Budget Général

Présentation et vote du Compte Administratif 2010

Le Maire présente le compte administratif du budget général.

Section fonctionnement.

Dépenses

Charges à caractère général	194 662,83 €
Charges de personnel	127 864,27 €
Charges financières	25 140,21 €
Autres charges de gestion courante	149 038,79 €
Opération entre section	2 967,10 €
Total des dépenses	499 673,20 €

Recettes

Produits des services	37 885,24 €
Impôts et taxes	394 903,81 €
Dotations et participations	135 934,51 €
Autres produits de gestion courant	32 955,68 €
Produits financiers	4,56 €
Atténuation de charges	1 983,35 €

Produits exceptionnels	1 454,90 €
Total des recettes exercice	605 122,05 €
Recettes antérieures reportées	203 776,08 €
Total de la section	808 898,93 €

Excédent de clôture de fonctionnement de **+ 309 224,93 €**

Section d'investissement.

Dépenses

Remboursement d'emprunt	39 583,19 €
Chapitre 21	76 169,79 €
Chapitre 23	4 066,40 €
Opérations individualisées	23 143,58 €
Opérations patrimoniales	4 741,31 €
Total des dépenses	147 704,27 €
Déficit d'investissement reporté	43 915,52 €
Total de la section	191 619,79 €

Recettes

Subventions d'investissement	53 595,00 €
Dotations	50 237,74 €
1068	8 517,52 €
Immobilisations en cours	165,96 €
Cautions	497,73 €
Opérations d'ordre entre sections	2 967,10 €
Opérations patrimoniales	4 741,31 €
Total de la section	120 722,36 €

Déficit de clôture d'investissement de **- 70 897,43 €**

Résultat d'exercice : excédent de	+ 238 327,50 €
--	-----------------------

Reste à réaliser : 0 €

Résultat net de l'exercice :	+ 238 327,50 €
-------------------------------------	-----------------------

Approbation du compte de gestion 2010 : Budget Général

Le conseil municipal, après s'être assuré que le receveur municipal a repris dans ses écritures le montant des soldes au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, déclare que le compte de gestion 2010 dressé par le receveur municipal, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et l'accepte **à l'unanimité**.

Approbation du compte administratif 2010 : Budget Général

Il répond à une série de questions ayant pour but de préciser certains détails dans les différents comptes présentés.

Les questions terminées le Maire se retire. Roland Demesmay est élu président de séance. Il présente l'attestation des résultats établie par le trésorier qui confirme les comptes de résultat et fait procéder au vote.

Après délibération le conseil municipal, hors de la présence du maire, adopte **à l'unanimité** le compte administratif 2010 du budget Général.

Affectation des résultats : Budget général

Le conseil municipal après avoir entendu ce jour le compte administratif 2010, constate qu'il présente un excédent de fonctionnement de 309 224,93 € et un déficit d'investissement de 70 897,43 € soit un résultat global d'exercice de 238 327,50 €.

Le Maire propose d'affecter 70 897,43 € à l'article 1068 du Budget Primitif 2011 et de reporter le déficit d'investissement brut à l'article 001 (solde d'exécution d'investissement reporté) 70 897,43 €.

Il propose enfin de reporter au compte 002 (recette de fonctionnement) 238 327,50 €.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Présentation et vote du Budget Primitif Général 2011

Le Maire présente ses propositions budgétaires.

Section fonctionnement. Vue d'ensemble

Dépenses

Charges à caractère général	241 866,00 €
Charges de personnel	137 500,00 €
Dépenses imprévues	10 005,00 €
Charges financières	25 500,00 €
Autres charges de gestion courante	167 160,00 €
Charges exceptionnelles	2 000,00 €
Virement à la section d'investissement	265 086,00 €
Opérations d'ordre entre sections	2 400,00 €
Total dépenses	851 517,00 €

Recettes

Produits des services	31 128,00 €
Impôts et taxes	403 026,00 €
Dotations et participations	147 226,00 €
Autres produits de gestion courante	30 500,00 €
Atténuation des charges	1 000,00 €
Produits exceptionnels	309,50 €
Total recettes	613 189,50 €
Recettes antérieures reportées	238 327,50 €
Total Recettes	851 517,00 €

Section d'investissement. Vue d'ensemble

Dépenses

Dépenses imprévues	15 000,57 €
Opérations patrimoniales	72 100,00 €
Remboursement d'emprunt	42 626,00 €
Dépenses non individualisées 21	63 950,00 €
Dépenses non individualisées 23	5 000,00 €
Opérations	455 000,00 €
Total dépenses	658 676,57 €
Déficit antérieur reporté	70 897,43 €
Total de la section	729 574,00 €

Recettes

Dotations Fonds divers Réserves	20 725,57 €
Opération patrimoniale	72 100,00 €
Excédent antérieur reporté (1068)	70 897,43 €
Opération d'ordre entre sections	4 348,00 €
Subventions d'investissement	29 350,00 €
Emprunt d'équilibre	265 941,00 €

Caution	1 126,00 €
Total recettes	464 488,00 €
Virement de la section de fonct.	265 086,00 €
Total de la section	729 574,00 €

Détail des opérations 2011

Intitulé des opérations	n°	Dépenses 2011	Recettes 2011
Cantine	40	50 000 €	
Tranche n°3 MDL (étude)	44	5 000 €	
Trottoirs Nela	45	200 000 €	23 500 €
Aménagement RDC bât. communal	46	120 000 €	
Hangar municipal	47	70 000 €	
Aménagement terrain Margot	48	10 000 €	
Tranche 2 EP – centre village			5 850 €
Total opérations		455 000 €	29 350 €

Balance du budget général Primitif 2011

Total Dépenses	1 581 091 €
Total Recettes	1 581 091 €

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'**unanimité** le budget Primitif Budget Général 2011.

Présentation consolidée des CA 2010 du budget général et des budgets annexes

Section	Budgétisé	Réalisé	Résultats
Investissement			
Dépenses	636 988 €	244 133,02 €	
Recettes	636 988 €	245 914,36 €	+ 1 781,34 €
Fonctionnement			
Dépenses	1 089 776 €	667 253,33 €	
Recettes	1 089 776 €	1 095 555,90 €	
			+ 428 302,60 €
Excédent de clôture			+ 554 760,54 €
Restes à réaliser			0 €
Résultat de l'exercice			+ 430 083,94 €

Présentation consolidée du budget principal et des budgets annexes 2011

Section	Budgétisé
Investissement	
Dépenses	1 013 532 €
Recettes	1 013 532 €
Fonctionnement	
Dépenses	1 124 797 €
Recettes	1 124 797 €

Questions diverses :

Marché de producteurs :

Mme SINA-AUCANT et Mme RUFFION se sont rendues à Gennes pour rencontrer les organisateurs et les producteurs du marché. Les producteurs locaux proposent divers produits (fromage, viande, charcuterie, miel...) et des prix moins chers que la grande distribution. C'est une association créée par les élus qui gère ce marché. Mme SINA-AUCANT souhaite étudier la possibilité de mettre en place un marché de ce type à Boussières. Plusieurs éléments sont à prendre en compte : date fixe (fréquence mensuelle), lieu (salle fermée préférable), et surtout support logistique (association du village existante ? création d'une nouvelle association ?).

Un petit Loup sera réalisé pour lancer l'idée.

CMJ : Journée verte :

A l'initiative du CMJ, une-journée verte a été organisée le dimanche 10 avril. La visite guidée de la forêt, par l'adjoint Monsieur Bernard BONNOT et le garde forestier Monsieur Jacques CANELLE a été une belle réussite avec la présence d'une cinquantaine de personnes. Au cours du pot de l'amitié, une présentation de l'association « AgroBioConso » a eu lieu. Cette association met en lien des producteurs locaux et des particuliers avec livraison de paniers bio de produits commandés via internet. Les livraisons se font tous les 15 jours. Il faudrait que 8 familles au minimum soient intéressées pour que ce service fonctionne. Une information sera donnée au cours d'un prochain petit loup.

Association E.L.A

Monsieur Bruno BERNARD fait part d'une demande que Nauréma COUTENAY, membre du CMJ souhaitait relayer auprès du conseil municipal. Le collège de Saint-Vit organise des collectes pour l'association E.L.A. Une manifestation se déroulera à Montferrand prochainement. Elle sollicite le conseil municipal pour participer à cette manifestation et apporter un soutien à l'association.

Concorde de Saint-Ferjeux :

Un concert de la Concorde de Saint-Ferjeux se déroulera le samedi 16 avril à 20h30 à l'église de Boussières. Une quête sera réalisée pour la Concorde et un pot de l'amitié offert aux musiciens et aux élus invités à 22h30 dans la salle du conseil municipal.

Cérémonie du 30 avril :

Une cérémonie de commémoration organisée par M. Bernard VALLADONT aura lieu au monument aux morts le 30 avril en l'honneur des tirailleurs sénégalais et marocains ayant participé à la seconde guerre mondiale.

10 ans du relais assistantes maternelles :

La fête des 10 ans du « relais assistantes maternelles » s'est déroulée le samedi 10 avril dans une ambiance très chaleureuse et sympathique.

Nouvelle élection du CMJ :

Mardi 24 mai à 18h30 salle du conseil municipal.

Tournoi multi-sport :

Samedi 21 mai à partir de 13h30 sur le terrain multi-sport.

La séance a été levée à 22h00.